



REALITES DES PROGRAMMES NUCLEAIRES EN ASIE DU NORD-EST

MICHAEL MERRA

*Étudiant en Master 2 Relations Internationales à l'IRIS,
Spécialité Sécurité et Défense - Gestion de crise*

L'Asie du Nord-Est, région où l'on dénote l'absence de systèmes de sécurité collective efficaces malgré la richesse économique et l'influence diplomatique des puissances la composant, se caractérise par la relation ambiguë qu'entretiennent ses pays avec l'arme nucléaire. Dans une région où se côtoient pays détenteurs, proliférateurs, non adhérents ou violateurs du Traité sur la non-prolifération (TNP), pays du seuil ou pays pacifiste, la crédibilité du TNP est une question d'une importance capitale. Zone de tensions où les rapports de force s'établissent entre nations rivales et sont susceptibles d'avoir des répercussions sur le régime de non-prolifération, elle constitue l'une des préoccupations majeures de l'actuelle Conférence d'examen du TNP. Afin de mieux comprendre les enjeux du sommet et de mieux en discerner les priorités, il est indispensable d'analyser au préalable les rapports qu'entretiennent les différentes puissances régionales avec l'arme nucléaire.

Le risque nord-coréen

Le 9 octobre 2006, la Corée du Nord rentrait dans le club le plus privé de la planète, celui des EDAN (État détenteur de l'arme nucléaire), en conduisant son premier essai nucléaire. Cet essai provoqua la colère de la communauté internationale et amena l'ONU à voter la résolution 1718 qui lui interdit, entre autres, tout essai nucléaire ou tir de missile. Le 5 avril 2009, la Corée du Nord violait cette résolution en procédant au lancement d'un pseudo satellite qui n'était autre qu'un missile Taepodong-2. Quelques semaines plus tard, le 25 mai 2009, elle procédait à son second essai nucléaire souterrain, au nez et à la barbe des Nations Unies.

Longtemps qualifiée d'irrationnelle, la stratégie nucléaire nord-coréenne, de 1985 (date de la signature du TNP) à 2009 (date du dernier essai nucléaire), est en quelque sorte un modèle de rationalité. Pyongyang est passé maître dans l'art de souffler le chaud et le froid à un degré parfois proche de la schizophrénie. La stratégie de Kim Jong-Il, décidé à ne laisser aucun répit à ses homologues, semble avoir aveuglé la communauté internationale sur les véritables risques que représente l'arme nucléaire nord-coréenne. Quelle est la réelle nature du risque nord-coréen ? L'arme nucléaire nord-coréenne est-elle destinée à l'emploi ? Rien n'est moins sûr. En réalité, son caractère strictement défensif et dissuasif ne fait guère de doutes. Les traumatismes de la Seconde guerre mondiale et de la guerre de Corée ont fini de convaincre les nord-coréens que seul le pouvoir égalisateur de l'arme atomique pourrait éloigner le spectre d'une invasion ennemie. Les risques d'attaques de l'administration Clinton et les déclarations agressives de l'administration Bush n'ont pu que renforcer le besoin de sécurité d'un État appauvri et isolé, contraint d'assurer sa sécurité par ses propres moyens en l'absence d'alliés. Incapable d'assumer les coûts d'une modernisation de son armée en ruines, le choix

nucléaire est aussi un choix économique. Ses vecteurs aériens et maritimes, totalement obsolètes, ne lui laissent pas d'autres choix que de faire reposer sa dissuasion sur les missiles balistiques intercontinentaux. Néanmoins, les nombreux essais de Taepodong-2 se sont toujours soldés par des échecs plus ou moins grands. Si la Corée du Nord représente un risque, ça n'est pas celui d'une attaque nucléaire, plus qu'improbable.

Les véritables risques représentés par la RPDC nucléaire sont, au-delà des risques sécuritaires régionaux, ceux de prolifération et d'affaiblissement du TNP. En effet, l'extrême pauvreté du pays pourrait l'inciter à vendre sa technologie nucléaire à des clients aux intentions plus néfastes. Le caractère commercial de l'armement nord-coréen n'est plus à démontrer : par le passé, le régime a déjà collaboré avec des États peu fréquentables tels que la Syrie, le Pakistan ou l'Iran. L'autre enjeu concerne le TNP. Les agissements de la RPDC laissent planer une véritable menace sur l'avenir du régime de non-prolifération. À ce sujet, G. Bouthérin analyse les failles de l'article X, consacré au droit de retrait du TNP, mises en évidence par la décision prise par Pyongyang en 2003¹. Elle soulève deux problèmes majeurs, le premier étant la crédibilité des arguments avancés par le régime pour motiver son retrait. L'article X n'autorise une sortie du Traité qu'en cas d'évènement extraordinaire mettant en jeu les intérêts suprêmes d'un État. Or, les arguments nord-coréens (légitime défense face à la politique américaine) sont contestables : la notion de légitime défense nécessite non seulement une agression armée préalable, mais doit être aussi confirmée par le Conseil de Sécurité de l'ONU. De plus, le Traité ne reconnaît pas l'idée de prévention, seulement celle de réaction. Le discours nord-coréen, bien que logique, n'en est pas moins en violation avec les règles d'un traité auquel le régime a lui-même adhéré. Accepter cette attitude reviendrait à changer les règles. Le deuxième problème soulevé est celui de la notification. Il est écrit dans le Traité qu'un État doit annoncer son retrait futur avec un préavis de trois mois. En 2003, Pyongyang s'était retiré de manière immédiate, arguant que ce retrait s'inscrivait dans la continuité de la décision prise et suspendue en 1993², soit dix ans plus tôt ! L'attitude nord-coréenne ouvre une brèche dangereuse au sein du TNP en consacrant la stratégie du fait accompli, neutralisant toute capacité de réaction de la communauté internationale. N'importe quel État pourrait alors user de cette stratégie pour doubler la société internationale. Toujours selon G. Bouthérin, la principale faiblesse du droit de retrait du TNP réside dans l'absence d'encadrement de ce droit:

« Si l'on souhaite assurer la crédibilité du régime, un État ne doit pas pouvoir le quitter en toute impunité s'il est reconnu qu'il a violé ses obligations de non-prolifération (...) De même, un État ne devrait pas pouvoir se retirer si les raisons qu'il invoque sont abusives »³.

En d'autres termes, c'est à la communauté internationale que revient la responsabilité de prévenir toute nouvelle crise de ce genre. S'il est acquis que Pyongyang ne renoncera pas à la bombe, son comportement ne peut rester impuni sans que cela n'atteigne gravement la crédibilité et l'autorité du TNP.

Les paradoxes des modèles chinois et japonais

La Chine et le Japon, tous deux en lutte pour la place de leader régional, agissent sur la scène

¹ G. Bouthérin, « *Le TNP à l'épreuve du droit de retrait* », *Politique Etrangère*, Avril 2008 – volume 73

² Pyongyang avait à l'époque annoncé son retrait du TNP, décision que le régime avait suspendu la veille de son entrée en vigueur. Le discours nord-coréen consacre un droit de retrait basé sur des conditions fantaisistes.

³ G. Bouthérin, *op.cit.*

internationale comme de véritables exemples en matière de lutte pour le désarmement nucléaire et la non-prolifération. Ils combinent de manière active politique déclaratoire et gestes symboliques : la Chine, soucieuse d'améliorer son image sur la scène internationale, a rejoint le TNP en 1992, le TICE en 1996⁴, a signé en 1998 un accord de coopération avec l'AIEA censé accroître les garanties de contrôle, et a récemment rejoint le Nuclear Suppliers Group (NSG). Elle multiplie les déclarations officielles, dans toutes les enceintes possibles, visant à promouvoir le désarmement nucléaire ou l'interdiction totale des essais⁵. Le Japon, seul pays à avoir connu le feu nucléaire, s'est quant à lui imposé une véritable *culture de la restriction*⁶. De nombreux articles, lois ou principes viennent limiter l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins exclusivement civiles et pacifiques : on pourra citer l'article 9 de la Constitution, la loi de 1955 sur l'énergie atomique qui encadre strictement son utilisation, ou encore l'adoption en 1967 des trois principes nucléaires (non-fabrication, non-détention, non-possession). L'archipel multiplie les initiatives de désarmement, de lutte contre la prolifération et d'assistance à des pays tiers dans ce domaine (il est notamment membre de nombreuses conventions, comme la Convention Internationale pour la Répression des Actes de Terrorisme Nucléaire (TICE) et a également adhéré au Protocole additionnel du TNP de 1997).

Néanmoins, la posture de bons élèves que ces deux puissances cultivent cache des intérêts et réalités stratégiques divergentes. La politique pro active de la Chine contraste en effet avec ce que les experts appellent une « gestion » chinoise de la prolifération, censée favoriser les régimes amis susceptibles de nuire à ses rivaux. La RPC a par le passé agi comme un véritable agent proliférant, facilitant l'accès au nucléaire militaire à certains régimes peu recommandables comme la Corée du Nord, le Pakistan, l'Iran mais aussi la Libye. L'essai nucléaire pakistanais de 1998 est en effet clairement inspiré de plans chinois, et les technologies nucléaires que le Pakistan a vendues à la Libye étaient d'origine chinoise⁷. Elle a également apporté une aide considérable à Téhéran dans le développement de ses capacités nucléaires, bien que celles-ci ne soient pas prouvées. Pour Stéphane Marchand, la Chine n'est rien de moins que le « mentor nucléaire de l'Iran ». L'historique récent entre les deux puissances révèle, entre autres, que la Chine a vendu en 1994 un laboratoire de recherche et un réacteur destinés à améliorer les connaissances iraniennes en matière de fusion nucléaire. Bien évidemment, il convient de mentionner la Corée du Nord. Si Pékin a rapidement arrêté de fournir une aide technologique à Pyongyang, elle a continué son soutien indirect en facilitant le contournement des dispositifs occidentaux de contrôle des exportations.

Ce petit jeu pourrait cependant, à terme, se retourner contre elle. Les essais nucléaires nord-coréens sonnent comme des provocations lancées à Pékin et décrédibilisent sa position de puissance stabilisatrice dans la région. Valérie Niquet y voit une remise en cause du modèle chinois de gestion de crise⁸. Ils illustrent l'incapacité de Pékin à contrôler son voisin. L'autre conséquence de cette politique est l'affaiblissement du TNP. L'attitude chinoise met en lumière les faiblesses évidentes de contrôle des activités de prolifération.

Le paradoxe nippon se manifeste sous une forme totalement différente. Il est évident que l'archipel ne pourrait se doter d'une arme nucléaire qu'en cas d'extrême détérioration de l'environnement régional ou du contexte politique (comme par exemple la fin du parapluie

⁴ TICE ou TICEN : Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires, qui n'est toujours pas entré en vigueur.

⁵ Barthélémy Courmont, « *Les risques de prolifération nucléaires en Asie du Nord-Est* », CET, 2008.

⁶ D. Cumin & JP. Joubert, *Le Japon, puissance nucléaire ?*, L'Harmattan, Paris, 2003.

⁷ Stéphane Marchand, *Quand la Chine veut vaincre*, Fayard, Paris, 2007.

⁸ V. Niquet, « *L'essai nucléaire de la Corée du Nord défie avant tout la Chine* », www.ifri.org, juillet 2009.

nucléaire américain). Néanmoins, il serait naïf de croire Tokyo complètement inactif dans ce domaine. Le Japon dispose déjà d'une force de dissuasion nucléaire, mais celle-ci est virtuelle. L'archipel dispose en effet d'une grande compétence dans le domaine nucléaire, acquise au fil des ans. Aujourd'hui, il est l'une des plus grandes puissances nucléaires civiles, passé maître dans le processus de production de l'atome. Ses compétences dans le domaine aérospatial, la technologie laser et son stock de matériaux fissiles bien au-delà de ses besoins énergétiques⁹ lui apportent tous les ingrédients nécessaires à l'élaboration rapide d'une arme atomique. Le Japon cultive donc cette ambiguïté d'être à la fois, sur un plan juridique, un ENDAN, et sur un plan technique, un EDAN virtuel (ce que confirmait en 1994 l'ancien directeur du JAIF, K. Mori, déclarant que le Japon avait tout le potentiel nécessaire à l'élaboration d'une bombe). Ce principe de virtualité est repris dans l'œuvre de Mazaar où ce dernier explique qu'un État virtuellement nucléaire est en mesure de pratiquer une dissuasion nucléaire virtuelle. Si les composantes de la bombe sont délibérément disséminées, l'arme nucléaire n'existe-t-elle pas en puissance et en influence malgré tout ?

Il s'agit d'un choix politique à la fois prudent et pertinent. Il ne remet en cause ni le parapluie américain, ni le caractère civil de la puissance japonaise, ne peut véritablement inquiéter ses plus proches voisins et n'est pas susceptible d'être critiqué par le TNP qui n'interdit que la fabrication d'armes nucléaires prêtes à l'emploi. Grâce à son double jeu, le Japon entretient un certain mystère sur ses intentions nucléaires. Son action en faveur de la lutte pour le désarmement et la non-prolifération nucléaires lui confère un statut international de premier ordre, et se combine parfaitement avec son choix de puissance nucléaire virtuelle. Son combat pour une égalisation vers le bas renforce sa position en Asie, réduit sa dépendance vis-à-vis des États-Unis, et n'a aucun coût politique ou économique. A l'inverse, si l'archipel prônait une égalisation vers le haut, les conséquences sur les équilibres stratégiques régionaux et la stabilité politique intérieure seraient dramatiques. S'il est certain que la nucléarisation de l'archipel n'aura pas lieu à moyen terme, il serait naïf de croire que le Japon ne compte pas exploiter la carte nucléaire à son profit.

Taipei et Séoul sous la protection de l'Oncle Sam

Au milieu des acteurs régionaux majeurs que sont la Chine, le Japon et d'une certaine manière la Corée du Nord, Taïwan et la Corée du Sud sont marginalisés. Les cas de ces deux puissances sont curieusement similaires. Démocraties stables et économiquement performantes, elles vivent sous la menace constante de leurs voisins chinois et nord-coréen. Les scénarios de guerre sino-taiwanaise ou de destruction de Séoul par son voisin nord-coréen continuent de nourrir l'imagination de nombreuses personnes. Cette insécurité permanente les a amené à développer leurs propres programmes nucléaires militaires en secret durant les années 1970 à 1990, avant qu'ils ne soient découverts et que les deux acteurs ne soient forcés à les abandonner. Cela n'a cependant pas empêché Seoul de continuer ses expérimentations de manière clandestine jusqu'au début des années 2000¹⁰, avant de révéler toute l'affaire en 2004 sous la pression de l'AIEA, mettant ainsi en lumière les carences des mesures de contrôle du TNP.

Au jour d'aujourd'hui, l'île de Taïwan et la Corée du Sud disposent de tous les moyens économiques et technologiques nécessaires à la création d'une force de dissuasion nationale. Seule manque la volonté politique. Du côté de Taïwan, l'élection du président Ma, désireux d'appliquer une politique de rapprochement avec la Chine, et la nécessité du soutien

⁹ D. Cumin et JP. Joubert, *op.cit.*

¹⁰ B. Courmont, *op.cit.*

américain semblent confirmer le désintéressement de Taipei pour la bombe. Qui plus est, les experts estiment qu'une dissuasion nucléaire taiwanaise ne serait pas efficace face à la Chine, et lui préfèrent indiscutablement le parapluie américain¹¹. L'allié américain ne laisserait pas non plus Séoul développer sa propre bombe¹², malgré la réapparition de tensions entre les deux Corée depuis l'élection de Lee Myung-bak, peu enclin à se montrer conciliant envers Pyongyang. A l'instar de l'alliance américano-japonaise, l'alliance avec les Etats-Unis permettent à Washington de contenir la Corée du Sud et Taiwan et de les dissuader de se lancer dans un programme nucléaire militaire. En échange de quoi Washington s'engage à placer les deux acteurs sous la protection du parapluie nucléaire américain. Inutile de préciser que l'acquisition d'une force de dissuasion nucléaire par l'un des deux bouleverserait profondément la stabilité et les équilibres stratégiques régionaux, et porterait très certainement un coup fatal au régime de non-prolifération en Asie.

La question du développement de leurs capacités nucléaires militaires est donc étroitement liée à la fiabilité du parapluie nucléaire américain, et si aucun changement ne devrait avoir lieu à court et moyen termes, ces derniers devront continuer à assurer leurs alliés de leur soutien, tout en leur ménageant l'accès à un arsenal conventionnel de qualité par le biais de transactions commerciales.

En conclusion

Ainsi, il semblerait que la médiatisation pourtant très importante que connaît la région s'effectue sous un mauvais angle : certaines menaces sont exagérées, tandis que d'autres sont passées sous silence. Si les risques de guerre nucléaire relèvent du fantasme, les cas nord-coréens et chinois illustrent les failles et les carences du TNP, tandis que le statut d'ENDAN des trois autres acteurs étudiés ici est étroitement lié au contexte régional et à la fiabilité du soutien américain. Dans une région où l'influence du Traité est vacillante, il est du devoir de la communauté internationale de mettre à profit la Conférence d'examen actuelle afin de donner une nouvelle impulsion au régime de non-prolifération.



Chaire Raoul-Dandurand
en études stratégiques et diplomatiques
Raoul Dandurand Chair
of Strategic and Diplomatic Studies

¹¹ B. Courmont, *op.cit.*

¹² Selig S. Harrison, « *The New Face of the South Korea-US Alliance and the North Korea Question* », *The Korea Policy Review*, février 2006.